

Protection oculaire pour usage dans les hôpitaux

Les dispositifs de protection oculaire comprennent les lunettes de sécurité et les écrans faciaux, et doivent respecter les spécifications suivantes :

	Lunettes de sécurité	Écrans faciaux
Risques évités	Chocs et éclaboussures	Éclaboussures de matières dangereuses
Caractéristiques de sécurité	Protègent complètement les yeux Sont munies de verres antichocs Peuvent être portées par-dessus les lunettes de vue	Protègent complètement le visage Faciles à enlever en cas d'accidents Résistants aux chocs (si nécessaire)
Matériau	Polycarbonate (transparent)	Polycarbonate, propionate, acétate, polychlorure de vinyle, polyéthylène téréphtalate
Réutilisable	Oui	Oui
Serre-tête	Oui	Oui
Résistance aux liquides	Oui	Oui
Dimensions	Serre-tête réglable Largeur d'au moins 20 cm au haut	Au moins 24 cm de hauteur et 36 cm de largeur
Classification des instruments	Oui Niveau : 1	Oui Niveau : 1

Les écrans faciaux (visières) sont en plastique incassable, ils s'adaptent devant le visage et sont maintenus en place au moyen de sangles ou d'un serre-tête. Les écrans faciaux doivent être faciles à désinfecter pour que les travailleurs de la santé puissent les réutiliser. Dans le cas des dispositifs réutilisables, le fabricant doit fournir des instructions de nettoyage validées. Les écrans faciaux doivent être conçus pour protéger l'ensemble du visage. Une solution antibuée en vaporisateur doit être fournie lorsque les écrans faciaux ne résistent pas à la buée.



Les lunettes de sécurité servant à protéger contre les éclaboussures et les chocs doivent être portées par-dessus les lunettes de vue ou les lentilles cornéennes. Les lunettes de sécurité doivent être faciles à désinfecter pour que les travailleurs de la santé puissent les réutiliser. Dans le cas des dispositifs réutilisables, le fabricant doit fournir des instructions de nettoyage validées. Il faut acheter une solution antibuée en vaporisateur lorsque les lunettes ne résistent pas à la buée.

